

ATTESTATION

CONTACT JOUETS ENFANTS

Je soussignée, Séverine HUVET, Chargée d'affaires réglementaires, atteste par la présente que les produits **SEPTALKAN** et **SEPTALKAN LINGETTES** sont conformes à la réglementation relative aux produits de nettoyage des matériels et ustensiles pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/1999 modifié par l'arrêté du 19/12/2013).

SEPTALKAN et SEPTALKAN LINGETTES peuvent donc être utilisés pour désinfecter jouets ou biberons dès lors qu'un rinçage suivi d'un séchage efficace seront effectués avant tout contact avec un enfant tel que requis par la réglementation en vigueur.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Lisieux,
Le 30 septembre 2018

Séverine HUVET
Chargée d'Affaires Réglementaires

Dentimed Sarl
Ch. du Croset 9/C - 1024 Ecublens
Tél: 021 861 38 73
mail : info@dentimed.ch
www.dentimed.ch